



CERISE SUR LE GATEAU

Comme si la situation n'était pas déjà suffisamment dégradée, l'absurdité de certaines décisions atteint désormais des sommets.

Le samedi 30 mai 2026, même avec 3 agents manquants sur 10 agents postés, il nous est demandé de maintenir l'ensemble des activités, y compris les interventions de l'aumônerie au sein de l'établissement.

Pourtant, chacun sait que dans ces conditions :

- Nous ne sommes plus en mesure de gérer correctement ces mouvements.
- Nous ne pouvons pas assurer une surveillance optimale.
- Nous ne pouvons pas dégager d'effectifs en cas d'incident majeur.

Le bon sens commanderait pourtant de limiter les risques lorsque les effectifs ne permettent plus de garantir la sécurité de tous. **Mais NON.**

Encore une fois, il faut faire toujours plus avec toujours moins.

Puis l'administration s'étonne de voir les agents s'épuiser, multiplier les arrêts maladie ou quitter l'institution. Comment les personnels pourraient-ils rester en bonne santé lorsque chaque prise de service se transforme en exercice d'équilibriste ?

La CGT Pénitentiaire demande qu'un véritable chef d'établissement soit nommé à la tête de la maison d'arrêt d'Angoulême, un responsable capable de prendre la mesure des difficultés rencontrées quotidiennement par les personnels et des dangers auxquels ils sont exposés.

La sécurité des agents ne peut pas être sacrifiée pour satisfaire des objectifs statistiques, remplir des tableaux de suivi ou donner l'image du « bon élève » auprès de la direction interrégionale.

Les personnels ne sont pas des variables d'ajustement.
Il est temps de mettre fin à ces prises de risques inconsidérées.

Avant de penser à sa carrière ou à son image, un (bon) chef d'établissement doit d'abord protéger ses agents et préserver son établissement de tout incident évitable.

La sécurité doit rester la priorité absolue.

Hermé Pierre
31.05.2026

**DU 03 AU 10 DECEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt **Pénitentiaire**